

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <b>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</b>	2019/92  Paraphe : <b>FS</b>
<b>REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE</b> <b>Délibération n°DB2019/58</b>	

Nombre de membres : Le onze décembre deux mille dix-neuf, à 18h00,  
En exercice : 24 le Bureau Communautaire, dûment convoqué, se  
Présents : 17 réunit à Vouziers, sous la présidence de M.  
Votants : 17 Francis SIGNORET

**POUR : 17**  
**CONTRE : 0**  
**ABSTENTION : 0**

Date de la convocation : 04/12/2019  
Mme MERCIER est élue secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mesdames LESUEUR, MERCIER, PAYEN et Messieurs ADAM, BOUILLON, CANIVENQ, CARPENTIER, DUGARD, ETIENNE, FLEURY, MALVAUX, MANCEAUX, MATHIAS, MEIS, RICHELET, SIGNORET, SINGLIT

#### **OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR RENOVATION DE TOITURES**

Vu les statuts de la Communauté de Communes et notamment la compétence « Politique du logement et du cadre de vie » ;

Vu la délibération n°DC2015/96 du Conseil Communautaire du 15/12/16 adoptant le dispositif de soutien à la rénovation de toitures et façades et confiant délégation au Bureau pour l'attribution des subventions ;

Après en avoir délibéré, le Bureau DECIDE d'attribuer les subventions suivantes pour la rénovation de toitures ;

Prénom Nom	Adresse de résidence	Type de propriétaire	Montant travaux	Montant éligible	Subvention prévue
██████████	██████████ 08250 GRANDHAM	PO	15 900,00 €	10 000,00 €	1 500,00 €
██████████	██████████ 08390 BAIRON ET SES ENVIRONS	PO	2 272,57 €	2 064,56 €	309,68 €
██████████	██████████ 08250 LANCON	PO	16 317,55 €	10 000,00 €	1 500,00 €
██████████	██████████ 08400 VOUZIERES	PO	11 672,93 €	9 974,75 €	1 496,21 €
Total			46 163,05 €	32 039,31 €	4 805,90 €

- CHARGE le Président de signer tous les actes à intervenir.

Le Président,  
  
Francis SIGNORET